

# Annexe 1: Évaluation de la documentation (TPI)

Procédure de qualification Géomaticienne CFC / Géomaticien CFC

Version	Date	Approbation
1.3	20.10.2023	Adaptations mineures
1.2	01.02.2023	AFG-CH et CQ
1.1	06.10.2016	Comité TVG-CH
1.0	14.11.2013	Comité TVG-CH

N° de la personne soumise à l'examen

## Évaluation de la documentation

Par la-le spécialiste compétent(e), FE

Personne soumise à l'examen Nom:

Prénom:

Sujet du travail de projet

Mensuration officielle     Géoinformatique     Cartographie

Spécialiste compétent(e), FE Nom:

Prénom:

Expert(e)s

Nom:

Prénom:

Nom:

Prénom:

### Grille d'évaluation

Evaluation	Qualité des prestations	Points
↑ suffisante ↓	Très bien sur les plans qualitatif et quantitatif <i>Excellente exécution technique, le résultat est utilisable sans aucune restriction, les étapes de travail sont plausibles à tout point de vue</i>	6
	Bien, conforme au but visé <i>Bonne exécution technique, le résultat est facilement utilisable, les étapes de travail sont plausibles</i>	5
	Remplit les exigences minimales <i>Dans son ensemble bon sur le plan technique, certaines imprécisions d'importance faible à moyenne, exécution propre, le résultat est utilisable, les étapes de travail sont en bonne partie plausibles</i>	4
↑ insuffisante ↓	Faible, incomplet <i>Nécessite une mise au point sur le plan technique, exécution moyenne, les étapes de travail ne sont pas d'emblée plausibles</i>	3
	Très faible <i>N'est pas utilisable techniquement sans une mise au point, exécution moyenne à insuffisante, les étapes de travail ne sont pas plausibles</i>	2
	Inutilisable <i>N'est pas utilisable techniquement sans un effort de mise au point sérieux, exécution insuffisante, aucune plausibilité</i>	1
1ère phase	2ème phase	3ème phase

Calcul de la note : (voir l'annexe 2 onglet « A1 Eval.de la doc. ) points à reporter ici

	Partie évaluée	Pondération	Évaluation	Total pondéré	Remarques (si évaluation <6)
	<b>La documentation</b>	Pondération x Evaluation = Total pondéré			
<b>Travail de projet</b>	La documentation tient compte de l'ensemble du sujet traité dans le cadre du travail de projet. Selon guide relatif chapitre 2.2.7	3			
	La documentation répond aux exigences en termes de contenu et sur le fond.	3			
	Les explications sont pertinentes.	1			
	La documentation se borne à l'essentiel.	1			
	La documentation respecte les règles de l'orthographe et de la grammaire.	1			
	La structure de la documentation est logique.	2			
	Les messages sont compréhensibles (termes techniques).	1			
<b>Journal de travail</b>	Le journal de travail est complet et sans lacunes.	1			
	Le déroulement du projet est facilement concevable.	1			
<b>Impression générale</b>	La documentation est bien conçue.	1			
	Tout le matériel didactique utilisé (pages internet, littérature etc.) est mentionné.	1			
<b>Total</b>		<b>16</b>			

*Calcul de la note : (voir l'annexe 2 onglet « A1 Eval.de la doc. » points à reporter ici*

Documentation = Somme des points pondérés réalisés / 16

Note pour la documentation (arrondie à une note pleine ou à une demi-note)

**Commentaires (obligatoires en cas de note < 6.0)**

Spécialiste compétent(e) FE Date: Signature: .....

Expert(e) A Date: Signature: .....

Expert(e) B Date: Signature: .....